



Suppression de la seconde chaire de littérature française moderne à l'université de Zurich

Interpellation – 15 juin 2016

La seconde chaire de littérature française moderne de l'université de Zurich est menacée et serait condamnée à disparaître en 2019. La direction de la haute école a visiblement décidé de ne pas repourvoir le poste. La mesure semble s'inscrire dans un programme d'économies de l'université.

Il ne resterait donc dès lors qu'une seule chaire de Littérature de français moderne à l'Université de Zurich, pour travailler toute la littérature française, du XVI^e siècle à nos jours. Cette décision survient en plein débat national sur les liens entre les régions linguistiques. Elle pose également la question de la formation des enseignants de français au gymnase : pour que le français, comme discipline de maturité, soit correctement enseigné au niveau secondaire, il faut que des enseignants puissent être formés en langue et littérature françaises dans nos universités. Certes, les cantons sont compétents dans le domaine des universités. Mais la maturité gymnasiale relève de la compétence des cantons et de la Confédération, qui doit donc aussi s'inquiéter de la formation des enseignants permettant d'atteindre cette maturité.

Je prie le Conseil fédéral de répondre aux questions suivantes :

1. N'estime-t-il pas que cette suppression de la seconde chaire de littérature française moderne porte atteinte à la richesse linguistique de la Suisse et fait peu de cas de la cohésion nationale ?
2. Le Conseil fédéral ne considère-t-il pas que cette décision pose un problème fondamental pour la formation des enseignants de français au gymnase ? Ne risque-t-on pas d'entrer dans une spirale négative, au détriment de l'enseignement du français ?